

Réunion du conseil communal du 14 mai 2025

Présents :

Bourgmestre : Goeres Jill

Echevins : Classen Norbert et Wohlfart Nathalie

Conseillers : Bohnenberger Emile, Fisch Laurent, Kartheiser Gilles, Pesch Max, Schmit Nico, Wintersdorf Bibi

Secrétaire : Kring Alain

Absent excusé : //

Avant la séance, deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour à la demande des conseillers communaux Emile Bohnenberger, Laurent Fisch, Gilles Kartheiser, Max Pesch et Bibi Wintersdorf, conformément à l'article 13 de la loi communale:

- Résolution pour l'enregistrement et la publication d'un fichier audio des séances publiques du conseil communal.
- Motion au sujet de la plantation des espaces verts publics

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'ajouter ces deux motions à l'ordre du jour sous les points 5 et 6, et de reporter le point 4 de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

En début de séance, la bourgmestre Jill Goeres a informé le conseil communal que le conseiller Emile Bohnenberger avait remis sa démission du conseil communal au ministre de l'Intérieur en date du 24 avril 2025. Le 29 avril, il est toutefois revenu sur sa décision, ce qui a été accepté par le ministre de l'Intérieur, de sorte que le conseiller Emile Bohnenberger peut à nouveau être accueilli lors de cette séance.

Ordre du jour

1. Signature des délibérations de la dernière séance
2. Présentation et approbation du plan d'aménagement forestier 2025-2034 (Mme Elisabeth Freymann, cheffe d'arrondissement)
3. Approbation du devis pour la construction de nouvelles canalisations d'eaux mixtes et d'eaux pluviales à Altrier, Kreizenheicht
4. Décision de principe sur la prolongation du contrat de location avec la « Brasserie d'Echternach S.à.r.l. » pour l'ancien bâtiment de la gare à Bech (reportée à une séance ultérieure)
5. Liste des débiteurs en retard de paiement de l'année 2024

6. Résolution pour l'enregistrement et la publication d'un fichier audio des séances publiques du conseil communal

7. Motion au sujet de la plantation des espaces verts publics dans les villages

8. Communications des représentants dans les différents comités

9. Questions des membres du conseil communal et des citoyens

Point 1 : Les résolutions de la séance du 2 avril 2025 ont été adoptées par tous les membres du conseil communal.

Point 2 : Les représentants de l'administration de la nature et des forêts, Mme Elisabeth Freymann, chef de district, M. David Farinon, préposé forestier, et M. David Gruslin, ont présenté aux membres du conseil communal le plan d'aménagement de la forêt communale pour les années 2025-2034 et ont fourni les explications et réponses nécessaires. Tous les membres du conseil communal ont donné leur accord au plan présenté.

Point 3 : Le bureau d'études BEST avait déjà élaboré en 2024 un projet et un devis pour la construction d'une nouvelle canalisation des eaux mixtes et d'évacuation des eaux pluviales au lieu-dit Kreizenheicht à Altrier. Le devis correspondant s'élève à 846.850,00 €, TVA et honoraires compris. Une participation financière de la part du fonds de la gestion des eaux sera encore sollicitée. Etant donné qu'en parallèle, des planifications pour un projet de construction dans cette partie du village sont encore en cours, qui pourraient éventuellement avoir une incidence pour le projet, le dossier a été maintenu ouvert jusqu'à ce moment-là. Le conseil communal a approuvé à l'unanimité le projet présenté.

Point 4 : Après la clôture de l'exercice 2024, un montant total de 1.531,37 € restait dû à la commune. Le conseil communal a autorisé le collège échevinal et le receveur à encaisser les montants dus (le conseiller Nico Schmit n'a pas participé au vote pour des raisons personnelles).

Point 5 : Les conseillers communaux Emile Bohnenberger, Laurent Fisch, Gilles Kartheiser, Max Pesch et Bibi Wintersdorf avaient soumis au conseil échevinal du 7 mai 2025 une résolution visant à enregistrer à partir de septembre 2025 un fichier audio des séances publiques du conseil communal pour le publier ensuite sur le site internet de la commune. Tous les partis ont expliqué leur position à ce sujet. La résolution a été adoptée par cinq voix (Bohnenberger, Fisch, Kartheiser, Pesch et Wintersdorf) et quatre voix contre (Classen, Goeres, Schmit et Wohlfart). Le collège échevinal se renseignera sur l'installation technique nécessaire à cet effet et en informera le conseil communal lors d'une des prochaines réunions.

Point 6 : Les membres du conseil communal précédemment cités avaient également déposé une motion concernant la plantation des espaces verts publics dans les

différents villages. La motion soulignait les avantages écologiques d'un verdissement et de la plantation des espaces verts. En outre, des parterres et espaces verts bien entretenus contribueraient à l'attractivité des villages. La commune de Bech représenterait l'entrée du parc naturel et géoparc de Mëllerdall, où une présentation soignée des villages serait nécessaire. De plus, la plantation de plantes vivaces nécessiterait par la suite moins d'entretien et d'arrosage, ce qui permettrait d'économiser du travail et de la consommation d'eau. Le collègue échevinal explique qu'une cartographie des espaces verts et un concept de plantation ont déjà été réalisés en 2020 par le bureau d'études BEST et qu'ils ont ensuite été adoptés par le conseil communal précédent le 22 février 2023 dans le cadre du pacte pour la nature. Les espaces verts actuels ont été aménagés en grande partie selon les directives et en collaboration avec les collaborateurs compétents du Parc Naturel et Géologique Mëllerdall. Les collaborateurs du service technique ont également déjà suivi des cours dans ce domaine auprès de la station biologique du parc naturel.

Le conseiller Gilles Kartheiser a toutefois déploré l'état actuel des parterres de fleurs dans les différentes localités et est donc revenu sur son souhait déjà exprimé d'engager à court ou moyen terme un collaborateur qualifié dans ce domaine. L'échevine Nathalie Wohlfart a expliqué qu'une mise à jour de la cartographie des espaces verts a été commandée par le Parc Naturel. Il a donc été proposé d'intégrer les propositions mentionnées dans la motion dans les discussions de l'équipe du Pacte Nature. Les résultats seront présentés et discutés au conseil communal lors d'une séance de travail en présence de la conseillère du pacte pour la nature, Tamara Laterza.

En conclusion, tous les membres du conseil communal se sont mis d'accord pour faire établir à court terme un plan de gestion des espaces verts en collaboration avec l'équipe du pacte nature et les collaborateurs du parc naturel Mëllerdall.

La mise en œuvre des mesures qui y seront décidées sera alors entamée à court terme.

Point 7 : Communications des représentants des différents comités

La maire Jill Goeres a indiqué que la collaboration au sein du syndicat scolaire SYNECOSPORT s'était améliorée et que l'on y travaillait en commun à la planification détaillée de l'extension des structures scolaires et d'encadrement.

Les premières planifications préliminaires pour l'extension de l'infrastructure du centre de recyclage ont commencé.

La commune de Grevenmacher est en train de renouveler les captages de sources à Geyershof et commencera prochainement les forages. L'approvisionnement en eau potable de la localité de Geyershof est assuré par les sources de la ville de Grevenmacher. Des discussions ont déjà eu lieu entre les deux conseils échevinaux en vue de l'élaboration d'une convention correspondante.

L'échevin Norbert Classen a encore expliqué que les plans du SIDEST pour la construction d'une station d'épuration pour la localité de Bech et la pose des collecteurs avancent bien. Lors de la prochaine réunion du 11 juin 2025, les résultats seront présentés au conseil communal par les collaborateurs du SIDEST.